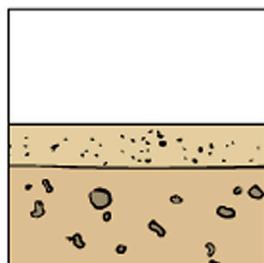


PARQUET A COLLER



➔ ETAPE : 01

La pose du parquet doit se faire sur un sol propre, plan, lisse et sec.

➔ Support propre et sain : éliminer poussière, film gras, pulvérulence, faïençage, huile ou rouille.

➔ Support lisse et sec : contrôler l'humidité (maxi 3%) et la planéité de la chape. Respecter les délais de séchage (2 semaines par centimètre d'épaisseur minimum).



➔ ETAPE : 02

On dépose au sol des cordons de diamètre de 6 mm environ, parallèles entre eux, à des intervalles de 10 cm environ. Les lames seront ensuite posées perpendiculairement à ces cordons.



➔ ETAPE : 03

Commencer la pose parallèlement au mur le plus long, aligné sur un cordeau. Un jeu de 10 mm est indispensable sur la périphérie du parquet.



➔ ETAPE : 04

Chaque lame est emboîtée sur la précédente à l'aide d'un maillet et en intercalant un morceau de bois pour ne pas abîmer le parquet. Éviter de marcher sur le parquet lors de la pose.



➔ ETAPE : 05

Aux seuils des portes, poser une lame coupée aux dimensions sous les ébrasements.



➔ ETAPE : 06

Le parquet étant posé, retirez les cales (délai d'attente 24h). Le jeu périphérique sera masqué par les plinthes.

IMPORTANT



- Les planchers larges peuvent être soumis à d'importantes variations dimensionnelles liées aux changements d'hygrométrie.
- Ouvrir l'emballage au moins 72 H avant la pose afin de stabiliser le matériau à la température et à l'hygrométrie proche de celle d'utilisation finale des locaux en ambiance fermée et chauffée. La pose s'effectuera dans les mêmes conditions.
- Le bon résultat du parquet une fois posé et dans le temps est conditionné au respect de ces consignes. De manière générale, se conformer au DT 51.2 (NF P63-202).